



ADAMA

HELITOX[®] B

Une protection longue durée par tous temps



**Pour les cultures,
contre les limaces**

- Stabilité : résistance à l'humidité.
- Efficacité : formulation attractive et ultra appétente.
- Polyvalence : utilisable sur de nombreuses grandes cultures.

Découvrez nos services pour une bonne gestion des limaces sur notre site solutions-anti-limaces.adama.com.



HELITOX® B

DESRIPTIF DU PRODUIT

Tableau des usages autorisés

Libellé de l'usage	Cultures associées pour le produit	Dose d'emploi de la préparation	Nombre maximal d'applications pour un cycle cultural par an	Intervalle entre applications	Stade d'application	Délai avant récolte (DAR)		
Traitements généraux*Trt Sol*Limaces et escargots	colza	7 kg/ha	2	7 jours mini	BBCH 00 - 19	BBCH 19 max		
	céréales (blé, orge, avoine, seigle, triticale)				BBCH 00 - 29	60 jours		
	tournesol				BBCH 00 - 19	BBCH 19 max		
	ail				BBCH 00 - 19	BBCH 19 max		
	tomate (plein champ et sous abri)				BBCH 00 - 19	BBCH 19 max		
	aubergine (plein champ et sous abri)				BBCH 00 - 19	BBCH 19 max		
	melon				BBCH 00 - 19	BBCH 19 max		
	pastèque				BBCH 00 - 19	BBCH 19 max		
	pois et haricot sec				BBCH 00 - 19	BBCH 19 max		
	pois et haricot frais, avec ou sans cosse				BBCH 00 - 50	28 jours		
	soja				BBCH 00 - 19	BBCH 19 max		
	maïs				BBCH 00 - 19	BBCH 19 max		
	millet				BBCH 00 - 19	BBCH 19 max		
	sorgho				BBCH 00 - 19	BBCH 19 max		
	fraisier (plein champ)				BBCH 00 - 19	BBCH 19 max		
	betterave sucrière				BBCH 00 - 19	90 jours		
	poivron (plein champ et sous abri)				BBCH 00 - 49	BBCH 49 max		
	cultures ornementales, floriculture, pépinière				BBCH 00 - 99	Non applicable		
	chou à inflorescence				5,25 kg/ha		BBCH 00 - 49	7 jours

ADAMA France ne préconise l'utilisation de ce produit que sur les cultures et cibles mentionnées dans le tableau ci-dessus et, à ce titre, décline toute responsabilité concernant l'élargissement de son utilisation à d'autres cultures et cibles telles que prévues par le catalogue des usages fixé par l'arrêté du 26 mars 2014 modifié par l'arrêté du 12 avril 2021.

Ainsi, l'attention de l'utilisateur est attirée sur les risques éventuels de non-conformité de cet élargissement permis par ce catalogue.

Délai de réentrée des travailleurs sur la parcelle : 48 heures.

Mode d'action

HELITOX® B est un molluscicide en granulés dont le principe actif, le métaldéhyde, agit par contact et ingestion en détruisant les cellules des muqueuses. Un appétant est intégré dans la formulation pour accroître son efficacité ainsi qu'un amersant pour prévenir de toute ingestion ac-

cidentelle pour l'homme ou le gibier. Il s'utilise sur un grand nombre de cultures. Son procédé de fabrication par voie humide assure une meilleure stabilité des granulés en conditions pluvieuses. La granulométrie est homogène pour un épandage régulier sur une grande largeur.

HELITOX® B

Composition

Métaldéhyde 50g/kg (5%)

Formulation

GB - Appât granulé

Conditionnement

Sac 20 Kg

Procédé :

Le procédé de fabrication de HELITOX® B renforce la solidité

des appâts granulés tout en conservant leur attractivité et leur appétence pour les limaces.

RECOMMANDATIONS D'EMPLOI

Conditions d'utilisation

HELITOX® B peut être appliqué en plein, au moyen d'un épandeur ou à la volée.

Raisonner l'application en fonction du risque (grille d'évaluation du risque, piégeage...)

Pour une bonne efficacité :

- Soigner l'application pour obtenir un bon résultat avec un matériel adapté et bien réglé.
- Appliquer dès que le seuil de ravageurs est atteint ou aux premiers dégâts : ne pas dépasser la dose de 7 kg/ha/application. Ne pas dépasser 14 kg/ha/an.

En plein champs, l'efficacité est optimale lorsque le produit est appliqué de préférence le soir.

Retrouver la grille d'évaluation du risque, les informations sur le piégeage et les réglages du matériel d'épandage sur notre

site [Internet solutions-anti-limaces.adama.com](http://Internet.solutions-anti-limaces.adama.com).

En période de semis :

- en 1 application à la dose de 5 kg/ha au semis en plein ou à la levée.
- en 2 applications, la 1^{ère} au semis à la dose de 5 kg/ha en plein et la seconde à la levée à la dose de 5 kg/ha, ou à la levée en 2 applications à la dose de 5 kg/ha.

En traitement curatif :

La rapidité d'intervention est déterminante. Appliquer dès que le seuil de ravageurs est atteint ou aux premiers dégâts : ne pas dépasser la dose de 7kg/ha/application. Ne pas dépasser 14 kg/ha/an.

Densité	Nombre de grain/kg
0,72	65 000

HELITOX® B : AMM N°2030071 - GB - Appât granulé - Métaldéhyde 50g/kg (5%) - Danger - H318 • H361f • EUH 401.

Respectez les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi mentionnés sur l'étiquette du produit et/ou consultez www.adama.com et/ou www.phytodata.com. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. *Marque déposée Adama France s.a.s. - RCS N° 349428532. Agrément n° IF01696 : Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Juin 2022. Annule et remplace toute version précédente.

HELITOX® B

DANGER

H318 : Provoque des lésions oculaires graves.

H361f : Susceptible de nuire à la fertilité.

EUH 401 : Respecter les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



ADAMA France s.a.s | 33 rue de Verdun | 92156 Suresnes Cedex | Tél. : 01 41 47 33 33 | www.adama.com

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.